



PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS ET APPRENTIS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation du prix

Le Prix littéraire des lycéens et apprentis d'Auvergne-Rhône-Alpes est un prix littéraire décerné par un jury composé de lycéens et d'apprentis qui récompense un roman et une BD francophone.

Ce Prix a pour objectifs :

- de favoriser la découverte de la création littéraire contemporaine en langue française, en encourageant l'exercice du jugement critique à travers la lecture,
- de susciter ou de renforcer le rapprochement et la mise en réseau des établissements scolaires avec les bibliothèques et librairies de proximité,
- de découvrir une manifestation littéraire régionale.

La sélection des livres

Une liste de 4 œuvres de fiction (romans, nouvelles, récits...) et de 4 BD est élaborée par un comité de sélection composé de professionnels de la chaîne du livre (bibliothécaires et libraires), d'enseignants et de documentalistes.

La sélection porte :

- sur des œuvres parues depuis la rentrée littéraire de septembre 2018,
- sur des ouvrages de langue française s'adressant à un public adulte,
- sur des ouvrages qui n'auraient pas déjà été distingués par des prix nationaux, ou très exposés médiatiquement.

Le comité s'attache à proposer une liste représentative de différents styles littéraires, abordant des thématiques diverses. L'objectif est d'amener les élèves à découvrir des œuvres qu'ils ne liraient pas d'eux-mêmes.

Une attention particulière est portée à l'actualité littéraire régionale, qui est foisonnante, tant au niveau des maisons d'édition que des écrivains.

Les auteurs retenus s'engagent à participer à un nombre significatif de rencontres, au sein des établissements, et à participer à la journée de remise des prix.

Le choix définitif des 8 ouvrages de la liste sera effectué en juin. Les établissements sélectionnés pour participer à ce prix recevront la liste début juillet, afin que les équipes pédagogiques puissent lire les livres pendant l'été.

Coordination et animation du Prix

Un comité de pilotage, composé de représentants de la Région, des Rectorats de Grenoble de Lyon et de Clermont-Ferrand, de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts, et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, assure le suivi pédagogique du dispositif.

La Région et Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture coordonnent la mise en œuvre du prix.

Qui peut en bénéficier ?

Les lycées publics et privés sous contrat Education nationale ou Enseignement agricole et les Centres de formation d'apprentis.

Les établissements peuvent participer jusqu'à 3 années consécutives.

Le prix est ouvert à une trentaine d'établissements. Il est proposé à **une classe par établissement**.

Fonctionnement du Prix

Participation des établissements

Chaque établissement peut déposer sa candidature pour une classe maximum (autour de 30 élèves). Le groupe de jurés ne peut être constitué d'élèves volontaires (membres d'un Club lecture...)

Il s'agit bien, à travers ce prix, de faire participer des élèves éloignés des pratiques de lecteurs.

Une participation au prix implique obligatoirement :

- l'engagement et la mobilisation d'une équipe d'enseignants et de documentalistes (la participation au prix ne peut reposer sur l'investissement d'une seule personne au sein de l'établissement),
- l'élaboration d'un projet pédagogique autour du prix,
- l'existence d'un partenariat avec une librairie et une bibliothèque de proximité,
- la mise en évidence d'un lien entre ce Prix et le volet artistique et culturel du projet d'établissement.

Une fois la sélection effectuée, les équipes pédagogiques s'engagent à :

- acheter les livres de la sélection auprès de la librairie partenaire,
- lire toutes les œuvres de la sélection,
- faire lire à tous les élèves de la classe de jurés l'ensemble des titres de la sélection,

- créer une dynamique interne dans l'établissement, auprès d'autres élèves et d'autres enseignants,
- accueillir un écrivain et un dessinateur (ou un scénariste) de la sélection, dans l'établissement ou chez l'un des partenaires du prix (librairie ou bibliothèque),
- préparer la venue des auteurs en s'assurant que les élèves auront lu les livres des auteurs accueillis avant la rencontre,
- mettre en place un ensemble d'animations autour du livre ou de la lecture,
- faire intervenir des professionnels pour mener les ateliers artistiques,
- participer à la journée de remise des prix,
- mettre en valeur, au sein de leur établissement et lors de la journée de remise des prix, les productions qui auront été réalisées par les élèves (expositions, lectures théâtralisées...),
- faire voter les jurés et transmettre les résultats des votes à la Région.

Engagements de la Région :

Au titre de ce Prix, la Région s'engage à :

- organiser un temps d'échange avec les équipes pédagogiques, en début d'année scolaire,
- organiser, en concertation avec les équipes pédagogiques, la venue d'un écrivain et d'un dessinateur et/ou d'un scénariste de BD dans l'établissement, pour chaque lycée ou CFA participant,
- participer à l'achat de séries de romans et de BD de la sélection,
- financer la réalisation d'ateliers artistiques en lien avec les œuvres lues,
- financer un déplacement par établissement en direction d'une manifestation littéraire régionale,
- organiser une journée de remise des prix et à prendre en charge le déplacement des jurés à cette occasion.

Modalités pratiques

Procédure d'inscription :

La candidature de votre établissement à ce Prix devra être déposée **avant le 3 juin 2019** sur Aperanet (thématique Culture et patrimoine de l'appel à projets éducatifs régional Découverte Région).

Attention : si votre candidature est retenue pour le Prix, vous ne pourrez pas bénéficier également d'une aide dans le cadre des partenariats avec des écrivains ou illustrateurs régionaux.

Modalités financières :

- Achat des livres du prix : 1 000 €/établissement (sur présentation des factures des libraires),
- Ateliers artistiques : 15h maximum/établissement (sur présentation des factures, à partir d'un tarif horaire maximum de 60 €/h),

- Rencontres avec les auteurs du prix : **prise en charge directe par la Région** de leur rémunération et de leurs frais de déplacement et d'hébergement,
- Autres rencontres avec des professionnels du livre (hors libraires et bibliothécaires) : 110 € maximum/recontre (sur présentation de factures),
- Frais de déplacement des intervenants (hors auteurs du prix) : à évaluer par l'établissement,
- Frais de déplacement des jurés vers une manifestation littéraire : **prise en charge directe par la Région** du coût du transport, mais l'organisation du déplacement reste à la charge de l'établissement,
- Frais de déplacement pour la journée de remise des prix : **prise en charge et organisation par la Région.**

Calendrier

- Clôture des inscriptions : 3 juin 2019,
- Sélection des candidatures : fin juin 2019,
- Envoi des réponses et communication de la liste des ouvrages : 1^{ère} semaine de juillet 2019,
- Vote de la subvention relative régionale : septembre/octobre 2019.

Contacts :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Cédric Lopez

04 26 73 55 24

decouvertregion-culture@auvergnerhonealpes.fr

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture :

Ioana Camelia Enescu, chargée de l'éducation artistique et culturelle

04 72 00 07 99

ic.enescu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes :

Clotilde Deparday, Conseillère action culturelle et territoriale

04 72 00 44 80

clotilde.deparday@culture.gouv.fr

Retrouvez plus d'informations et toute l'actualité du Prix littéraire sur le Blog du Prix littéraire :

<http://prixlitteraire-ra.tumblr.com/>

et le site d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/>



Propositions d'ateliers par l'association Sauve qui peut le court métrage

➤ **Création de bande-annonce vidéo d'un roman ou une BD du Prix Littéraire**

Animé par l'association Sauve qui peut le court métrage, organisatrice du Festival du court de Clermont-Ferrand et Pôle régional d'éducation à l'image, cet atelier invite les élèves à entrer dans l'œuvre, à démarquer les scènes et personnages importants, et à effectuer un découpage précis du récit afin d'organiser les scènes de la bande-annonce relative à un roman ou une BD de la sélection.

Temps nécessaire (15h) :

- Première demi-journée (3h) : analyse de bandes annonces, travail de repérage d'éléments à mettre en avant dans l'ouvrage choisi
- Deuxième journée (3h) : réalisation du story-board et préparation du tournage
- Troisième temps, une journée entière (6h) : tournage de la bande-annonce
- Quatrième temps (3h) : montage

Effectif : pour mener cet atelier dans de bonnes conditions, le nombre maximum d'élèves par classe pouvant y participer est fixé à 16.

➤ **Constitution d'affiches à partir des romans et BD du Prix Littéraire**

Cet atelier invite les élèves à réaliser l'affiche d'un roman ou d'une BD sur le modèle d'une affiche de cinéma.

Temps nécessaire (15h) :

- Première demi-journée (3h) organisée en deux temps pour :
 - évoquer l'affiche de cinéma, sa construction, ce qu'elle dévoile ou pas, les typographiques des affiches, ...
 - questionner les élèves sur les ouvrages qu'ils souhaiteraient transposer en affiche.
- Deuxième journée (6h) : lors de ce deuxième temps, chaque élève présente l'ouvrage sur lequel il souhaite travailler et les idées qu'ils désirent mettre en avant dans son affiche (Echange avec l'artiste intervenant qui encadre les projets des élèves).
- Troisième temps, une journée entière (6h) : chaque élève finalise son affiche, accompagné par l'artiste intervenant.

Achat de matériels : cet atelier nécessite l'achat de matériel pour la réalisation des affiches. Lors du dépôt de votre demande, la somme de 200 € devra être inscrite à votre budget pour la prise en charge de ces coûts par la Région.

Contact :

Sébastien Duclocher

Festival du court métrage de Clermont-Ferrand

s.duclocher@clermont-filmfest.com

04 73 14 73 08

Construire un projet avec une librairie

Les librairies indépendantes sont des acteurs incontournables de la chaîne du livre et peuvent être des partenaires précieux pour les projets d'EAC. Inclure la librairie dans votre projet peut être un moyen de faire connaître son rôle incontournable dans la diffusion des livres, mais aussi de sensibiliser les élèves à l'économie du livre en général, à ses différents métiers, à la créativité et à la diversité de l'édition, pour intéresser les lycéens à tous les types de livres : romans et BD, mais aussi documentaires, livres d'art, livres pratiques, etc. Cette expérience peut aussi favoriser une démarche de fréquentation des librairies par les élèves en dehors du temps scolaire, et développer le goût et l'autonomie des lecteurs.

La plupart des librairies indépendantes ont peu de salariés, ce qui limite leur mobilité en dehors de la librairie, surtout pendant des périodes chargées comme la rentrée littéraire et les fêtes de fin d'année. Nous vous conseillons de prendre contact avec votre libraire de proximité en amont de ces périodes, pour échanger avec lui/elle et éventuellement construire ensemble le projet, dans la mesure de sa disponibilité.

Ceux-ci peuvent être prévus de manière indépendante ou en lien avec des projets ou dispositifs déjà existants, comme le Prix littéraire des lycéens et apprentis :

Rencontres et découvertes du métier

- présentation de livres « coup de cœur » par le libraire, en lien avec les fêtes et salons du livre de proximité, la rentrée littéraire, le salon BD d'Angoulême, une thématique particulière étudiée en classe, etc.
- visite d'une librairie / rencontre avec un libraire / « immersion » en librairie pour une journée ou une demi-journée : découverte professionnelle du métier et/ou de la chaîne du livre, des livres présents dans les rayonnages (littérature, histoire, bande dessinée, livre d'artistes, etc.), de la vente.
- « stages » ou parcours découverte du métier de libraire, avec plusieurs séances par an, en lien avec la spécialité de l'élève
- rencontre avec un auteur en librairie / préparation à l'animation d'une rencontre avec un auteur en librairie par un groupe d'élèves
- organisation d'un club de lecture en librairie, co-animé avec votre libraire

Promotion des livres

- création d'une table ou d'une vitrine avec les « choix des lycéens » ou autour d'une thématique particulière étudiée en classe. Présentation préalable des techniques de promotion utilisés par les librairies pour réaliser les tables/les vitrines
- réalisation par les élèves d'un carton « mot du libraire », commentaire écrit à partir d'une sélection de livres proposés par le/la libraire
- rédaction par les élèves d'une critique ou d'une présentation sur le site de la librairie
- création de couvertures, de bandeaux ou d'affiches pour faire la promotion d'un livre ou de plusieurs livres en librairie.
- présentation des techniques de rédaction propres à ces exercices. Les meilleures réalisations pourraient être affichées en librairie, publiés sur les réseaux sociaux, etc.

Découverte de la chaîne du livre

- étape en librairie dans le cadre d'un parcours « découverte de la chaîne du livre ». Possibilité de rencontrer au cours d'une année un auteur, un éditeur, un imprimeur, un bibliothécaire et un libraire de la région, qui peuvent éclairer l'approche du

secteur en mettant en lumière la genèse du livre, de la création à la commercialisation.

- projet pédagogique autour de la création d'un livre, autour d'un genre en particulier, en passant par les étapes de création, d'édition, de commercialisation, de vente en librairie, d'animation, etc.



Le Pass'Réunion propose des avantages « livre loisir » pour les lycéens. En 2019/20, cet avantage est revalorisé et passe de 8 à 15 €. Les sorties peuvent également être l'occasion d'utiliser en librairie cet avantage du Pass'Réunion.